

# **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe BP 458 - 39109 DOLE CEDEX Tel 03.84.79.78.40 Fax 03.84.79.78.43 info@grand-dole.fr www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 75/17

#### **Objet**

Adoption du règlement communautaire des transports

Secrétaire de séance Colette HANRARD

#### Rapporteur:

Gérard FERNOUX-COUTENET

## Conseil Communautaire 26 juin 2017 Abergement-la-Ronce – 18h30

### DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57

Nombre de procurations : 21 Nombre de votants : 78

Date de la convocation : 20 juin 2017 Date de publication : 04 juillet 2017

(titulaires Délégués présents et éventuellement suppléants) : JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, R. Foret, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, C. Demortier, A. Douzenel, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, JM. Sermier, JC. Wambst, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot suppléé par M. Gauthier, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget suppléé par Y. Besson, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration:
G. Soldavini à D. Bernardin, P. Verne à G. Fernoux-Coutenet,
P. Blanchet à J. Thurel, F. Barthoulot à JC Wambst, M. Berthaud à
A. Douzenel, P. Bouvret à A. Hamdaoui, JP. Cuinet à J. Péchinot,
I. Delaine à C. Demortier, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à
JM. Sermier, P. Jaboviste à S. Kayi, P. Jobez à J. Gruet,
JP. Lefèvre à C. Bourgeois-République, C. Nonnotte-Bouton à
I. Mangin, E. Schlegel à S. Marchand, I. Voutquenne à I. Girod,
L. Bernier à H. Prat, F. David à JP Fichère, G. Coutrot à
JB Gagnoux, M. Boué à JM. Daubigney, P. Tournier à G. Fumey.

**Délégués absents non suppléés et non représentés :** JC Lab, S. Champanhet, S. Hédin, D. Chevalier, D. Baudard, V. Chevriaut.

La Communauté d'Agglomération est compétente pour l'organisation des transports urbains et scolaires sur l'ensemble de son territoire. A ce titre, elle adopte un règlement des transports définissant les règles d'utilisation du réseau T.G.D. par la clientèle le fréquentant, les principes d'organisation des services, les règles de sécurité et de discipline... Il est revu chaque année pour s'adapter à l'évolution des services.

Pour l'année scolaire 2017/2018, il convient d'adapter le règlement à l'évolution du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Sur le volet transport scolaire, les scolaires des cinq nouvelles communes Champagney, Chevigny, Peintre, Pointre et Moissey dépendent de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Ils sont désormais bénéficiaires de la carte des transports scolaires du Grand Dole, et voyagent gratuitement à raison d'un aller-retour par jour pendant les périodes scolaires. Les scolaires qui empruntent les lignes Jurago et qui sortent et entrent du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole auront également une carte Jurago.

Ces modifications figurent dans le document annexé à la présente délibération.



## Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le nouveau règlement communautaire des transports tel qu'annexé,
- AUTORISE sa diffusion.

Fait à Abergement-

Le 26 juin 2017

Le Président, Jean Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à i

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle EMD / Direction des Transports
  Trésorerie Principale
- CarPostal Dole